



# H O N O R A I R E S

*les honoraires sont applicables sur les exemples indiqués ci-dessous :*

## VENTE SUR HABITATION :

*(les prix s'appliquent sur le prix NET vendeur)*

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| De INF. À 100 000 € .....   | 9% TTC  |
| De 100 001 à 200 000€ ..... | 8% TTC  |
| De 200 001 à 300 000€ ..... | 7 % TTC |
| De 300 001 à 400 000€ ..... | 6 % TTC |
| Au-delà de 400 000€ .....   | 5% TTC  |

Minimum d'honoraires 5000€ HT

## HONORAIRES DE LOCATION :

### LOCAUX D'HABITATION :

1. Pour les locations soumises à la loi du 8 juillet 1989, la rémunération des personnes qui se livrent ou prêtent leur concours à l'établissement d'un acte de location d'un immeuble, appartement à autrui est partagé par moitié entre le bailleur et le locataire.
2. Nos honoraires sont au total de 11€/m<sup>2</sup> à partir de 35m<sup>2</sup> .
3. De 0 à 35 m<sup>2</sup> => Forfait : 1 mois de loyer Hors Charge.